

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE  
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers  
En exercice : 36  
Présents : 24  
Votants : 30

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf juin à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du  
Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la  
présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 22 juin 2017

Résultat du vote

Jean Paul CLARET – 27 voix  
Stéphane GUSMEROLLI – 24 voix  
Bernard PICHON MARTIN – 16 voix  
Denis SEJOURNE – 14 voix

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers);  
Jean-Paul CLARET (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ;  
Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO  
(Saint-Christophe la Grotte); Gérard DAL'LIN (Saint-Christophe sur Guiers) ; Martine  
MACHON, Patrick FALCON, Gérard ARBOR (Saint- Joseph de Rivière) ; Jean-Louis MONIN,  
Jean Claude SARTER, Cédric MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Céline BOURSIER (Saint-  
Laurent du Pont); Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint Pierre de Chartreuse);  
Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38); Jacques RICHEL (Saint-Pierre de Genebroz);  
Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73); Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de  
Couz)

**OBJET : ADHESION CHARTREUSE TOURISME ET  
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE  
CHARTREUSE A L'ASSOCIATION**

Pouvoirs : Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN, Suzy REY à Jean-Paul CLARET, Christian  
ALLEGRET à Jean-Louis MONIN, Nathalie HENNER à Cédric MOREL, Philippe QUINTIN à  
Brigitte BIENASSIS, Christelle COLOMB à Pierre BAFFERT

**CONSIDERANT** la compétence obligatoire de la Communauté de Communes en matière de promotion du tourisme,

**CONSIDERANT** les statuts de Chartreuse Tourisme en annexe.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**.

- **AUTORISE** l'adhésion de la Communauté de communes à Chartreuse Tourisme.

Pour la désignation des représentants de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse à Chartreuse Tourisme:

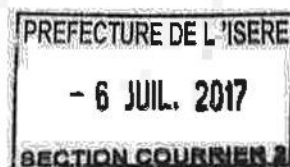
**CONSIDERANT** les articles 4 et 7 des nouveaux statuts de Chartreuse Tourisme faisant référence à la composition de  
l'association et de son Conseil d'administration.

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la commission tourisme du 02 mai 2017.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**.

- **DESIGNE** les six représentants suivants à Chartreuse Tourisme:

Jean-Paul CLARET	Denis SEJOURNE
Stéphane GUSMEROLLI	Martine MACHON
Bertrand PICHON MARTIN	Jean Pierre ZURDO



Pour la désignation des représentants au Conseil d'Administration de Chartreuse Tourisme :

**CONSIDERANT** la proposition du Vice-président pour les représentants de la Communauté de Communes

**CONSIDERANT** la candidature de Bertrand PICHON MARTIN,

Le Conseil Communautaire, après être passé au vote à bulletin secret :

- **DESIGNE** Jean-Paul CLARET, Stéphane GUSMEROLLI et Bertrand PICHON MARTIN pour siéger au Conseil d'Administration de Chartreuse Tourisme.
- **AUTORISE** le Président à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 30 juin 2017,

Le Président

